



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 23 janvier 2023

Lancement d'un guide sur « Le respect des droits des familles et futures familles LGBT+ »

Depuis la promulgation le 3 août 2021 de la loi relative à la bioéthique, les droits des familles LGBT+ ont évolué. La DILCRAH a souhaité réaliser **un guide pratique pour accompagner les parents et futurs parents LGBT+** en leur permettant de connaître leurs droits, de les faire respecter et de les faire valoir.

Le guide « Le respect des droits des familles et futures familles LGBT+ » est à destination en premier lieu des familles mais il peut être utilisé par toute personne qui accompagne ces familles. Il a été réalisé en lien avec l'Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens (APGL), l'Association Des Familles Homoparentales (ADFH) et les Enfants d'Arc en Ciel, l'asso ! **Il sera largement diffusé sur le territoire, aux associations, Centres LGBT+, collectivités, etc.**

Ce guide s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'État pour le respect des droits des personnes LGBT+, porté par [le Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023](#). Il vient concrétiser la mesure : « *Prendre en compte la diversité des familles sur tout le territoire* ».

Il a pour objectif de devenir **un document de référence** sur le respect des droits des familles et futures familles LGBT+. Il informe sur les droits liés à la parentalité. Selon la situation de chacune et chacun, il précise notamment les démarches, les délais et les effets à connaître pour exercer pleinement ces droits.

Il apporte également des informations sur l'autorité parentale et les droits aux congés et rappelle comment agir si l'on est victime de discrimination.



À propos de la DILCRAH

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été créée en février 2012. Fin 2016, la Délégation interministérielle a vu son champ d'intervention élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT. La DILCRAH est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Placée sous la tutelle de la Première ministre, la DILCRAH est dirigée par la Préfète Sophie ÉLIZÉON.

Contact presse

DILCRAH - 01 42 75 62 44 – 06 83 00 18 83 - sonia.yembou@pm.gouv.fr